



**Votre manuel d'entretien**

**[www.drim-moto.com](http://www.drim-moto.com)**

## DRIM INN' 125 ROADSTER



## RACE INN' 125 SPORT



Notes personnelles

## Préface

Merci d'avoir choisi la marque de moto DRIM.

Ce manuel s'applique à toutes nos machines DRIM 125 INN' et RACE 125 INN' 2009 fabriquées en Chine par la Société : HUONIAO MOTORCYCLE. Passed ISO9001:2000 International Quality Series Verification.

Cher utilisateur,

Ce manuel vous donne des conseils utiles sur la façon d'utiliser correctement votre DRIM, et comment conduire en toute sécurité.

Ce produit respecte les normes Q / DH 001-2008. Normes euro III.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de confort de conduite, veuillez lire attentivement ce manuel.

Profitez bien de votre moto !

Ne soyez pas surpris de ne pas retrouver sur votre carte grise, les mentions DRIM INN' ou RACE INN', qui sont apposées sur votre moto. La première série de nos machines, dont vous possédez un des premiers exemplaires n'ont pu bénéficier de cette dénomination, pour des raisons administratives.

Peut-être, ces premières DRIM deviendront-elles des « collector » ?

Les séries suivantes seront estampillées DRIM, mention que l'on retrouvera sur les prochaines cartes grises.

Des améliorations sont prévues par le constructeur et nous veillerons à vous faire bénéficier dans les mois à venir des mises à niveau. Nous travaillons conjointement avec les ingénieurs responsables de l'évolution des produits afin d'améliorer constamment la qualité de nos machines.

ROUTE INN' moto, vous fera parvenir régulièrement des indications par email et vous proposera l'installation gratuite des corrections prévues. Pour ce faire, vous devez préalablement vous rendre sur notre site Internet : [www.drim-moto.com](http://www.drim-moto.com) et vous enregistrer comme possesseur de l'un ou l'autre de nos modèles DRIM. Passé le délai légal de garantie, ces mises à niveau seront facturées.

<b>I. Découvrir sa machine</b>	p.5	<b>5. Vérification et réglage embrayage</b>	p.17
1. Numéros de machine	p.6	<b>6. Ralenti moteur</b>	p.18
2. Contacteur à clefs	p.7	<b>7. Filtre à air</b>	p.18
3. Tableau de bord	p.8	<b>8. Chaîne de transmission</b>	p.19
4. Contrôle de l'éclairage	p.8	<b>9. Batterie</b>	p.20
5. Robinet d'essence	p.9	<b>10. Fusible principal</b>	p.21
6. Remplissage du réservoir	p.9	<b>11. Pneumatiques</b>	p.22
7. Commandes à main gauche	p.10	<b>12. Bougie</b>	p.23
8. Commandes à main droite	p.10	<b>V. Se dépanner</b>	p.24
<b>II. Mise en route</b>	p.11	1. Motorisation	p.24
<b>III. Période de rodage</b>	p.12	2. Partie cycle	p.24
<b>IV. Réglages et maintenance</b>	p.15	<b>VI. Entretien</b>	p.25
1. Huile moteur	p.15	<b>VII. Caractéristiques techniques</b>	p.26
2. Vérification des freins	p.16	<b>VIII. Conseils aux débutants</b>	p.27
3. Frein avant	p.16	<b>IX. Lavage de votre DRIM</b>	p.28
4. Frein arrière	p.16	<b>X. Carnet d'entretien</b>	p.29
		<b>XI Conditions générales de ventes</b>	p.30



## Légende :

- 1) Rétroviseur
- 2) Phare avant
- 3) Clignotant avant
- 4) Catadioptre
- 5) Réservoir
- 6) Selle
- 7) Poignée de maintien passager
- 8) Feu arrière
- 9) Échappement
- 10) Pédale de frein arrière

## 1. Numéros de machine

Le numéro de série du cadre est gravé sur la droite de la colonne de direction.

Le numéro de série du moteur est gravé sur le côté gauche du moteur, près du sélecteur de vitesses.

La plaque d'identification du constructeur est fixée sous la selle de la machine.



Numéro de cadre



Numéro de moteur



Plaque du constructeur

## 2. Contacteur à clef

Système de verrouillage (manipulation).

Afin de se prémunir contre le vol, votre DRIM est équipée d'un système de verrouillage du guidon commandé par le contacteur à clé.

Moto béquillée, tournez le guidon à fond vers la gauche ou vers la droite, en fonction du terrain. Insérez la clé dans le contacteur, maintenez la clef enfoncée à fond et tournez-là dans le sens anti-horaire pour atteindre le premier cran et ainsi bloquer la direction.

Le cran supplémentaire allume les veilleuses en conservant la direction bloquée.

Cette position est dite "Parking".

**Attention** : en remisant votre moto dans cette position, votre batterie se décharge et pénalise le prochain démarrage.



*ROUTE INN' Moto peut vous fournir différentes solutions contre le vol : gamme d'antivol homologués, systèmes d'alarme électroniques ou électriques, traçage GPS etc.*

### **Conseil :**

- Afin de se prémunir contre le vol, verrouillez toujours la direction à l'aide de la clef de contact.
- Une moto dont la direction est bloquée est plus délicate à manoeuvrer.
- Après le verrouillage, n'oubliez pas de retirer la clef.
- Pensez à sécuriser votre machine avec un antivol de haute qualité, de préférence homologué par votre assureur.

## 3. Tableau de bord

1. Compteur de vitesse : indique la vitesse de circulation (km / h)
2. Totalisateur kilométrique : indique les kilomètres réels parcourus par la moto (en kilomètres)
3. Flèches de direction clignotante
4. Indicateur de rapport engagé.
5. Jauge à essence : indique le volume de carburant restant dans le réservoir Si l'aiguille de la jauge pointe vers la zone rouge à gauche, vous êtes près de la réserve ou déjà en réserve.  
Vérifiez la position du robinet d'alimentation et surtout pensez à refaire le plein de carburant (SP95)
6. Totalisateur journalier : indique la distance de chaque trajet (en km)
7. Indicateur de feux de route (plein phare)
8. Compte-tours : indique la vitesse de rotation du moteur (en tours par minute X 1000 \_\_ 6 = 6000 Tr/mn).  
La zone rouge indique la limite maxi de rotation du moteur.
9. Témoin de point mort (s'allume en vert)



## 4. Contrôle de l'éclairage

Avant et arrière

Pensez à vérifier régulièrement votre éclairage.

En France comme partout en Europe l'allumage des feux de croisement sur une moto est obligatoire.

Pensez également à vérifier le bon fonctionnement du feu stop. Pour cela, machine béquillée, freinez alternativement de l'avant et de l'arrière en regardant votre feu stop.

Si vous constatez une anomalie faites en part à un technicien de Route Inn' moto

## 5. Robinet d'essence

- Horizontal, le robinet situé à gauche du réservoir de carburant est en position fermée.
- Vertical, flèche vers le bas, c'est la position «ON» ou marche normale. Dans cette position, environ les trois quarts du réservoir seront vidés, soit environ 450 à 600 Kms selon votre rythme de conduite.
- Vertical, flèche en haut, la position "RES" (réserve auxiliaire) vous permettra de vider totalement le réservoir
- Lorsque le robinet de carburant est sur "RES", il vous reste de quoi parcourir environ 100 Kms.

## 6. Remplissage du réservoir

La jauge de votre DRIM vous indique si il y a assez de carburant dans le réservoir pour se rendre à destination. La réserve de carburant dans le réservoir auxiliaire est d'environ 3 litres.

Essence sans plomb 95, 98 ou 95-10 (indice d'octane de 90# ou supérieur).

Insérez la clé dans la serrure du réservoir de carburant tournez-la vers la droite, puis ouvrez la trappe.

Après avoir fait le plein, refermez le couvercle et appuyez dessus pour le verrouillage.

### ATTENTION / IMPORTANT !

Vous devez toujours éteindre votre moteur lorsque vous faites le plein d'essence. Ne fumez pas durant cette opération. Ne téléphonez pas non plus.

Utilisez la clef de contact pour déverrouiller la trappe. Une fois la trappe ouverte, la clef peut être ôtée mais la laisser dessus vous évitera de l'égarer. Durant le remplissage, soyez attentifs à n'en pas renverser sur le moteur, le système d'échappement ni les plastiques de carrosserie. Essayez les gouttes tombées sur la machine avec un chiffon propre.

Une fois le remplissage achevé, basculez la trappe du réservoir de carburant et appuyez fortement dessus jusqu'à entendre le clic de verrouillage.



FERMÉ



OUVERT

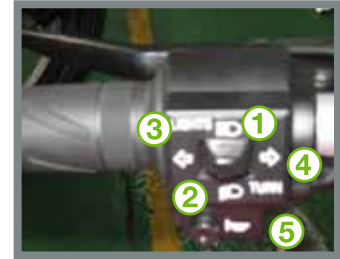


RESERVE

## 7. Commandes à main gauche

Le commodo gauche de type joystick regroupe l'allumage des clignotants, l'inverseur code / phare et le klaxon.

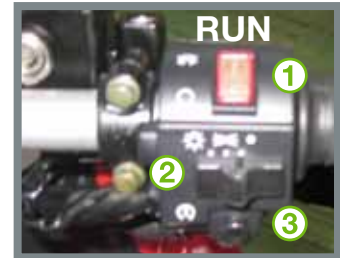
1. Feu de route
2. Feu de croisement
3. Clignotant gauche
4. Clignotant droit
5. Klaxon



## 8. Commandes à main droite

Le commodo droit regroupe l'allumage des lumières, un coupe circuit et le bouton de mise en route.

1. Coupe contact d'urgence
2. Allumage des lumières
3. Démarreur électrique

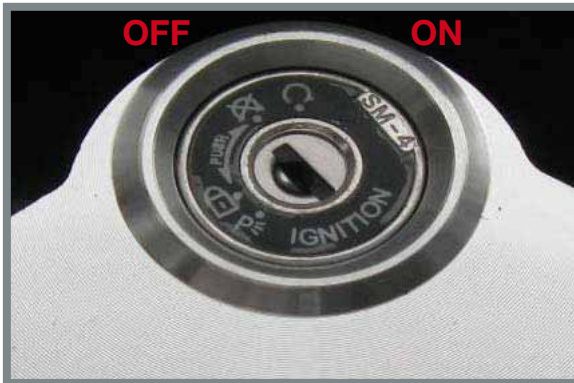


### **Attention :**

Ne pas appuyer sur le bouton du klaxon dans les zones interdites (hôpitaux notamment).

### II. Mise en route

- Faites les vérifications d'usage, mettez la commande de phare en position « OFF »
- Insérez la clé de contact et positionnez-la en position « ON »
- Vérifiez que le coupe contact (bouton rouge) au guidon est sur la position « RUN »
- Mettez le robinet d'essence en position « ON »
- Rentrez la béquille latérale qui interdit le démarrage mais pas l'usage du démarreur
- Vérifiez que le moteur est bien au point mort (témoin « N » vert allumé)
- Ne touchez pas à la manette de starter (sauf par grand froid)
- Pressez le bouton du démarreur puis laissez chauffer le moteur deux à trois minutes ( surtout par temps froid)
- Habillez-vous correctement, mettez votre casque et attachez-le



#### **Attention :**

Vérifiez toujours les niveaux d'huile et de carburant afin de voir s'ils sont adéquats avant de démarrer le moteur. Démarez la moto dans un endroit bien ventilé (les gaz d'échappement du moteur sont toxiques — monoxyde de carbone).

Évitez les sursrégimes lorsque le moteur est froid ou au point mort.

### III. Période de rodage

Votre DRIM est neuve et doit subir une période de rodage avant de délivrer son plein potentiel.

Non pas que nos motos soit fragiles, mais tout moteur doit y souscrire pour voir son fonctionnement optimisé et sa fiabilité renforcée.

Sachez qu'une moto bien rodée marchera toujours mieux et plus vite qu'une moto mal rodée !

Si vous passez outre ces recommandations, vous exposerez votre machine à fonctionner moins bien qu'une autre et déclencherait une foule de soucis que nous ne manquerions pas de détecter lors des révisions, entraînant une perte partielle de la garantie constructeur.

De plus le moteur serait gravement touché et la partie cycle s'en trouverait également affectée.

Un moteur mal rodé aura des performances diminuée, pourrait rapidement émettre des fumées désagréables pour vous comme pour les autres usagers.

La boîte de vitesse verrait son fonctionnement altéré pouvant aller jusqu'à la rupture d'un ou plusieurs pignons.

La bonne santé de votre moto vous incombe, d'autant que si cette période de rodage est il est vrai fastidieuse, elle est heureusement de courte durée.

Une fois cette formalité accomplie, vous aurez la satisfaction de pouvoir compter sur une machine fiable et solide, prête à vous emmener très loin, sans jamais vous poser de soucis.

Pensez aussi, que cette période (de 1500 km soit environ 2 à 3 pleins d'essence) vous permettra de mieux découvrir votre moto et de la voir évoluer vers des sommets qu'elle sera capable d'atteindre, si vous la respectez.

Pour vous aider à passer ce cap, lisez nos recommandations et appliquez-les à la lettre.

Sachez aussi qu'au-delà de la période de rodage, la mécanique « se libère » donnant enfin son plein potentiel. Cette « libération » se situe vers 2500 Kms.

Motorisation et partie cycle sont étroitement liés !

1. Faites toujours chauffer au ralenti le moteur 2 à 3 minutes, avant de vous élaner.  
(cela permet aux différentes pièces de se reconnaître pour mieux travailler ensemble, d'autant qu'un moteur à air est sensible à froid et que son huile doit être à bonne température pour graisser correctement chaque partie du haut moteur et favoriser une bonne dispersion des calories).
2. Les 50 premiers Kms sont les plus importants. La bonne marche de votre moteur en dépend. Ne faites pas de surrégimes. Enclenchez la première et ne dépassez pas 4000 tr/min sur chacun des 5 rapports sans ouvrir les gaz à fond. Inutile de recommander de ne pas rouler sur une voie rapide, encore moins sur autoroute.
3. Doucement donc sur la poignée droite, d'autant que vos pneus sont neufs et encore enduits de cire de démoulage, ce qui les rends glissants les 50 premiers Kms. Quant au plaquettes de freins qui elles aussi sont toutes neuves, elles n'ont guère de mordant, tout comme vos disques. En roulant à faible allure, vous ne serez pas surpris en cas de brusque ralentissement de la circulation. En privilégiant un trajet en ville, vous serez obligés de vous arrêter souvent permettant au moteur de changer souvent de régime ce qui favorisera le bon rodage de la boîte de vitesses. Pensez à donner de légères pressions sur les commandes de frein avant et arrière tout en roulant. Cela à pour effet de stimuler l'appariage plaquettes / disques en évitant de glacer les plaquettes sur un freinage trop appuyé. Naturellement, il n'est pas question de pousser cette expérience au-delà des 50 premiers Kms.  
Mais cela reste valable à chaque remplacement des plaquettes de frein.
4. En roulant, ne restez pas bêtement coincé sur le dernier rapport, l'aiguille du compteur pointée sur 50.  
Une fois cette folle vitesse atteinte, coupez les gaz et jouez de la poignée pour atteindre à nouveau le 50, puis recommencez. Évitez les voies de circulation trop chargées avec le cortège classique de véhicules suiveurs qui vous poussent à malmener la mécanique. Il n'y a pas de honte à se faire dépasser surtout en période de rodage.  
Plus tard c'est vous qui doublerez !
5. Votre compteur indique maintenant 50 Kms et un sentiment de joie vous inonde, car dès ce cap franchi, vous allez pouvoir rouler à 60 Km/h pendant 200 Kms !
6. Vous êtes installé sur votre bolide et avez tout loisir d'augmenter le régime moteur de 500 tr/min, toujours en respectant les conseils de base qui sont : chauffe du moteur, petites accélérations mais régulières jusqu'aux 4500 tr/min en alternant sur le cinquième rapport (voir indicateur de rapport engagé—chiffres rouges— au tableau de bord) des phases d'accélération et de décélération.
7. Tout se met en place dans votre moteur et votre partie cycle est plus onctueuse. Vous venez de passer 300 Kms au compteur et pouvez d'ores et déjà augmenter le régime moteur de 500 tours supplémentaires. Vous roulez maintenant à 70 km/h.

8. À partir de 500 Kms, continuez de respecter la règle de base : chauffe à l'arrêt, accélération / décélération, changements de vitesses.  
Attention : lorsque vous montez une côte, laissez mourir le régime moteur si la pente est raide pour rentrer le rapport inférieur en adaptant les gaz. Si au contraire vous êtes sur un faux plat, mettez un peu plus de gaz pour conserver votre vitesse. Votre moteur doit toujours travailler en charge (CàD que celui-ci doit fournir un peu d'effort en évitant les sursrégimes). En descente, ne cherchez pas encore à atteindre la vitesse maxi.  
Alimentez doucement le moteur avec la poignée de gaz en restant à la limite prescrite du moment (70 à 80 km/h maxi).
9. Tous les 100 Kms supplémentaires parcourus, augmentez le régime moteur de 500 tr/min.
10. Vous avez parcourus 1000 Kms et la fin du rodage est proche. Ne vous emballez pas, il vous reste les derniers mètres à effectuer pour en finir et enfin exploiter le plein potentiel de votre moto. C'est le moment idéal pour porter votre DRIM en révision.
11. Le concessionnaire ou l'agent qui vous a vendu votre DRIM sera toujours de bon conseil, la première révision est totalement GRATUITE (hors prix du litre d'huile obligatoire) !
12. La révision proprement dite permet d'inspecter le bon fonctionnement de votre mécanique, d'opérer les remplacements ou réglages nécessaires (huile, bougie...) et éventuellement de vous apporter les améliorations techniques qui nous sont fournies par le constructeur. Toutes ces opérations sont gratuites et n'engagent que notre responsabilité d'importateur.
14. À partir de 1200 Kms au compteur, laissez vous aller mais ne tenez pas la poignée à fond plus de 10 à 15 Kms d'affilée. Couper de temps en temps laissez respirer la mécanique.
15. Vous venez de passer le cap fatidique des 1500 Kms. Roulez comme bon vous semble, votre moto est enfin rodée ! Vous pourrez faire un Paris / Lyon à fond sur l'autoroute sans jamais vous poser de questions, votre moto encaissera sans broncher.  
Dans les descentes, amusez vous à faire chanter la mécanique, elle adore ça !

**Bonne route sur votre DRIM.**

## IV. Réglages et maintenance

### 1. Huile moteur

- Votre DRIM vous est livrée en parfait état de marche, le plein d'huile étant contrôlé à la sortie de nos ateliers, vous n'avez pas à vous en soucier.  
Cependant un coup d'oeil hebdomadaire sur le hublot n'est jamais négatif.  
Vidange de l'huile tous les 4000 Kms.  
On remplace toujours l'huile de la machine lorsque le moteur est tiède !
- Pour cela, dévissez la vis de vidange (sans perdre le joint en alu) et laissez couler l'huile usagée dans un bac. Ouvrez la grosse vis côté sélecteur (attention au ressort qui maintien la grille de récupération des impuretés. Nettoyez-la puis remettez-la en place sans serrer exagérément le bouchon.
- Revissez la vis de vidange avec son joint et mettez 1 litre d'huile. Reposez la jauge.
- Démarrez le moteur et vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.



Huile préconisée :  
10 W 40 ou 50  
Canicule 20 W 50

**Attention :**  
Ne pas utiliser d'huile  
100 % synthétique !  
(sauf en dépannage)

Conseil : Lors du remplissage d'huile, utilisez toujours une huile de bonne qualité. Le volume total d'huile est de 1,0 litre.

## 2. Vérification des freins

- Vérifiez le niveau de liquide de frein à l'émetteur (maître cylindre) grâce au hublot.
- Si le niveau de l'huile de frein est inférieur à la ligne basse de marquage, n'ajoutez pas de liquide de freins, c'est probablement les plaquettes qui sont usées.
- Le standard du liquide de frein est : DOT.4.
- Idem pour le système de frein arrière, le bocal de frein étant situé derrière le cache latéral droit.

## 3. Frein arrière

Au pied droit



## 4. Frein avant

A main droite

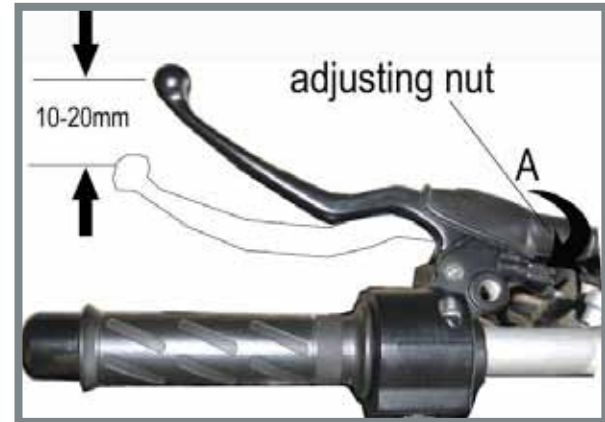


### 5. Vérification et réglage de la garde à l'embrayage

La garde correcte au levier d'embrayage est de 6 à 10 mm. Vérifiez et faites un ajustement si nécessaire.

Sans outils : repoussez le la protection au levier, desserrez le contre écrou et dévissez la vis de réglage; la garde au levier diminue.

Avec outils : ajustez le réglage en desserrant le contre écrou « CE » et vissez l'écrou « E » pour obtenir une garde correcte.



#### **Attention :**

Si la garde au levier d'embrayage est dérégulée, l'embrayage risque de s'user prématurément

### 6. Ajustement du ralenti moteur

- Le réglage du ralenti doit être fait moteur chaud et sans starter.
- Tournez la vis de réglage de régime de ralenti (1) pour atteindre le régime de ralenti.

Idéal : 1400 tours / min. (tr / min) (au point mort, phares allumés).

### 7. Filtre à air

Le filtre à air de votre DRIM est une mousse huilée.

Il sera nettoyé lors de la première révision puis remplacé tous les 8000 km.

Suite à notre constat, les ingénieurs de la marque ont décidé d'effectuer une modification des cadres, afin de pouvoir remplacer les filtres à air plus aisément. Cette modification sera effective sur les machines de la série suivante.



#### **Attention :**

Les premières séries ne bénéficiant pas de cette amélioration technique, seront traitées au barème normal en vigueur depuis la récente modification.

### 8. Vérification de la chaîne de transmission...

Au bout des 150 premiers kilomètres la chaîne devrait naturellement se détendre.

Par conséquent, il est nécessaire de vérifier et d'ajuster la tension de la chaîne à cette occasion, puis régulièrement, pour conserver une tension idoine. D'autant que graissée et correctement tendue, votre chaîne durera plus longtemps.



#### **Conseil :**

Tournez la vis de réglage de l'écrou sur la gauche autant que celle sur le côté droit.

La chaîne doit être nettoyée et lubrifiée régulièrement, afin de réduire la friction et protéger la chaîne. Pensez que si vous roulez chargé ou accompagné, à ne pas trop tendre la chaîne.

### ... et réglage

Moto sur la béquille centrale, desserrez l'écrou de roue arrière.

Dévissez le contre-écrou du tendeur (clé de 14 m) et à l'aide d'une clé de 12 mm vissez la vis de réglage pour obtenir la tension de chaîne souhaitée, en veillant à ce que les fentes repères sur les tendeurs soient identiques des deux côtés.

Resserrez le contre-écrou puis la broche de roue arrière.

Graissez la chaîne avec une graisse adaptée.

## 9. Vérification et remplissage de la batterie

La batterie est la source de puissance du système électrique. Elle doit être vérifiée 2 à 3 fois l'an.

L'électrolyte de la batterie peut s'évaporer et par conséquent, il doit être vérifié et complété.

Enlevez la selle de la moto. Vérifiez le niveau d'électrolyte qui doit toujours se situer entre les traits « mini » et « maxi ».

Si le niveau d'électrolyte est bas « mini » ou inférieur, démontez la batterie et remplissez les six orifices avec de l'eau distillée jusqu'au trait « maxi ». Si vous disposez d'un chargeur spécial moto (de faible ampérage) laissez charger 1/2 heure et remontez votre batterie. Si vous suivez nos conseils, votre batterie durera de deux à trois ans pourvu que vous vous serviez de votre moto régulièrement.



**Attention !** L'électrolyte est constitué d'acide sulfurique dilué. Cela peut nuire à vos yeux et à votre peau.

Soyez prudent lors des manipulations. En cas de projections, rincez immédiatement avec de l'eau claire ou consultez un médecin pour les soins d'urgence.

Si vous rechargez votre batterie avec un chargeur de type automobile qui débite beaucoup d'ampères, vous conduisez votre batterie à la mort ! Il vous faut utiliser un chargeur de type moto qui ne débite pas plus d'1 ampère / heure soit environ 1/10ème de la capacité de la batterie.

Veillez à ne pas écraser le tuyau de ventilation de l'air sous peine d'endommager la batterie.

## Nettoyage des bornes de la batterie

Si les bornes de la batterie sont sales ou corrodées, démontez-la et nettoyez-les.

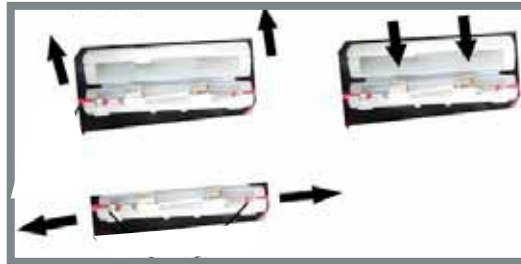
Si les bornes sont couvertes de poudre blanche, frottez-les avec de l'eau chaude puis après remontage, enduisez la borne négative de graisse.

## 10. Remplacement du fusible principal

Coupez le contact, et enlevez le cache latéral gauche.

Le fusible est situé près de la batterie dans une boîte à fusibles, qui recèle un fusible de rechange du même calibre.

Si le fusible est grillé, remplacez-le avec fusible de même calibre. Vous ne devez jamais utiliser un fusible qui n'est pas conforme à la norme, ni utiliser un fil de cuivre pour remplacer le fusible grillé.



### **Attention :**

Si le nouveau fusible est immédiatement grillé, il y a un problème sur le système électrique. Consultez un technicien ROUTE INN'Moto.

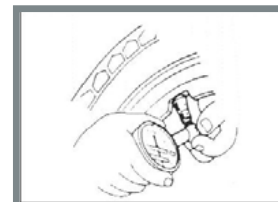
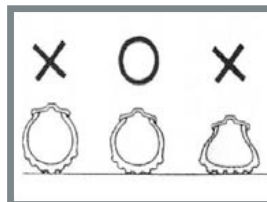
## 11. Vérification des pneumatiques

Si vous sentez que votre DRIM se comporte mal en courbes, vérifiez la pression d'air des pneus.

Avant de vérifier la pression des pneus, vous devriez laisser le pneu refroidir.

Trop haute ou trop basse, la pression d'air dans le pneumatique favorise à la fois l'usure du pneumatique, et une mauvaise tenue de route.

Pneu avant :	110 / 70 - 17	Pneu avant : 190 kPa soit 1, 9 Kg
Pneu arrière :	130 / 70 - 17	
Monte d'origine :	ManLung	
Montes possibles :	Dunlop, Bridgestone, Michelin, Pirelli, Continental, Metzeler...	Pneu arrière : 210 kPa soit 2, 1 Kg
Avec passager ou longue distance		Avant : 2 kg / Arr : 2,2 Kg

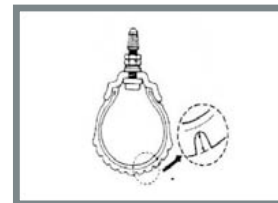
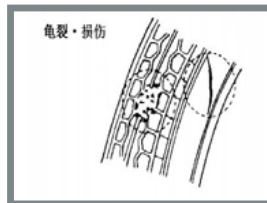


### État des pneumatiques :

Inspectez vos pneus afin de déceler toutes fissures sur les flancs ou la bande de roulement.

Si les vos pneumatique sont trop usés, la stabilité de la moto sera réduite et la moto pourrait devenir difficilement contrôlable.

Lorsque la profondeur des sculptures du pneu est inférieure à 1.6 mm, il est conseillé de le remplacer par un neuf.

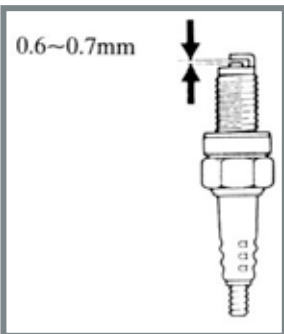


### Conseil :

Consultez nous pour profiter du « Pack Anti-Crevaion » ! C'est l'assurance de ne jamais crever. Si le produit introduit dans vos pneus s'avérait inopérant, nous vous rembourserions sa valeur et remplacerions gratuitement vos enveloppes par des neuves.

## 12. Bougie d'allumage

La bougie de votre DRIM sera remplacée aux premiers 1000 Km lors de sa première révision. Elle sera également remplacée tous les 6000 km, lors des révisions suivantes (modèle classique monté d'origine ou NGK DR8EA), ou tous les 18 000 Kms pour les modèles longue durée (NGK DR8EIX). Si vous souhaitez inspecter votre bougie, coupez le contact, laissez refroidir le moteur et retirez l'antiparasite. Utilisez la clé à bougie de bord que contient votre trousse à outils située sous la selle pour vérifier l'état de santé de la bougie. Si les électrodes sont sales profitez-en pour les nettoyer et vérifier leur écartement. Mettez un peu de graisse sur les filets, revissez la bougie à la main puis serrez modérément d'un quart de tour. Si vous n'arrivez pas à démarrer et que vous pensez que cela provient de la bougie, démontez-la en suivant la méthode prescrite cidessus, remettez la bougie dans l'antiparasite, et posez celle-ci sur une partie métallique sans y toucher. **(Attention, très haute tension !)**. Mettez le contact et actionnez le démarreur quelques instants. S'il n'y a pas d'étincelles, la bougie est probablement morte. Remplacez-la, par un modèle identique.



### **Attention :**

Lorsque la moto s'arrête, le moteur peut être très chaud. Méfiez-vous de ne pas vous brûler.

Ne pas utiliser de bougie autre que celle montée d'origine ou recommandée par les techniciens de ROUTE INN' Moto.  
Bougie utilisée : TORCH D8TC ou NGK DR8EA.

En période de canicule (+ de 35°) utilisez une bougie froide (NGK DR9EA) à l'inverse lors des grands froids (- 5 °) préférez une bougie plus chaude (NGK DR7EA). Disponibles chez ROUTE INN' Moto.

## V. Se dépanner rapidement

A l'attention des motards novices : sachez que très souvent, les « premières pannes » sont le fait d'une erreur d'inattention !

En cas de doute sur les bons réglages de votre DRIM, ne prenez aucune décision hâtive, vérifiez les points importants et en l'absence d'une solution satisfaisante, prenez contact avec votre revendeur. Ne cherchez pas à corriger un problème qui vous dépasse. Le mécanicien agira plus facilement sur une moto d'origine que sur une machine bricolée par vos soins. Il n'y a pas de honte à ne pas être capable de solutionner un problème mécanique. De même, si vous avez commis une maladresse, ne la cachez pas au technicien. La perte de temps sera minime et la facture de réparation plus légère.

Motorisation	Le démarreur entraîne mais le moteur ne démarre pas.	Il n'y a pas de carburant dans le réservoir. Le robinet de carburant est fermé. Le coupe contact au guidon est en position OFF. La béquille latérale est sortie.	Remplissez le réservoir. Ouvrez le robinet de carburant sur ON ou utilisez la réserve. Repliez la béquille latérale.
	La section 1 est correcte mais le moteur ne démarre toujours pas. La bougie est peut-être défectueuse	La bougie est peut-être défectueuse	Contact éteint, ôtez l'antiparasite et la bougie. Introduisez la bougie dans l'antiparasite, placez l'ensemble sur une partie métallique et lancez le démarreur. S'il n'y a pas d'étincelles, consultez un technicien.
	La moto manque de puissance lorsque vous accélérez.	Vous avez probablement oublié d'ôter le starter.	Abaissez la manette de starter.
Partie cycle	La machine louvoie.	Les pneus sont sous gonflés.	Vérifiez la pression des pneus.
	Du bruit se fait entendre au roulage sur la partie arrière.	La chaîne est probablement détendue.	Vérifiez sa tension et réglez au besoin.

N'oubliez pas que votre moto est garantie deux ans pièces et main-d'oeuvre et que nous sommes les mieux qualifiés pour vous aider à exploiter le potentiel total de votre moto.

Et nous gageons que seul l'entretien préconisé par le constructeur et garanti par notre réseau, lors des révisions suffira à vous enchanter de nous avoir choisis comme partenaire de vos déplacements.

## VI. Entretien :

### Liste de contrôle :

Pour des raisons de sécurité, le maintien du bon fonctionnement de votre DRIM, et prolonger sa durée de vie, devez vérifier votre moto régulièrement. Des mesures comme le nettoyage, le graissage, ou un remplacement, doivent être faites chaque fois que nécessaire. « A » signifie Ajustement, « I » Inspection, « N » Nettoyage et « R » pour Remplacement.

Items	Distance parcourue (km)								Vérifications avant départ
	1000	4000	8000	12000	16000	22000	24000	28000	
Huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R	I
Filtre à huile (épurateur centrifuge)	N	N		N		N		N	
Graissage de chaîne	Graissage tous les 200 Kms								I
Bougie	Remplacement à 1000 km puis tous les 4000 km pour DR8EA ou 16000 km pour DR8EIX								
Dépollution	A				A				
Jeu aux soupapes	A	I	A	I	A	I	A	I	
Carburateur	I			A			A		
Filtre à air	Nettoyage à 1000 km puis 4000 et remplacement tous les 8000 km.								
Batterie	I	I	I	R	I	I	I	R	I
Filtre à essence	I		N		N		N		
Pompe à huile						I			
Système de freinage	Remplacement du liquide de frein tous les 8000 km ou 2 ans.								
En fonction de l'état de la machine vérification des autres organes lors des révisions programmées tous les 4000 Kms									

## VII. Caractéristiques techniques

Poids et mesures		Autres paramètres	
Dimensions (mm)	2040×800×1050	Vitesse Maxi (km/h)	110
Empattement (mm)	1350	Vitesse mini (km/h)	≤ 20.0
Poids avec pleins (kg)	138	Accelerating time (s)	
Maximum Payload Mass (kg)	150	Start-off accelerating (0 - 200 m)	≤ 16
Capacité du réservoir ( L )	18.5	Overtaking accelerating[200m/(30km/h)]	≤ 16
Dimension pneu avant	110/70-17	Sliding distance (m)	≥ 200
Dimension pneu arrière	130/70-17	Grade ability (o)	≥ 18.0
Paramètres moteur		Consommation minimum (L / 100 km)	≤ 2.1
Type	Mono cylindre 4 temps refroidi par air	Distance de freinage [m / (30km/h)]	≤ 7.0
Cylindrée (cm3)	124	Luminosité phare avant (cd)	≥10000
Alésage × course (mm)	56.5 × 49.5	Système électrique	
Taux de compression	8.0 :1	Type d'allumage : Electronique	C.D.I
Puissance (KW / (Tr/min)	7.2 / 8000	Fusible principal	12V 15 A
Couple maxi (Nm)	9.1 / 7500	Ampoules graisseur	12V 3W
Régime de ralenti (Tr/min)	1400	Ampoule de clignotant	12V 10W
Démarrage	Électrique	Témoin de rapport engagé	12V, 3W
Embrayage	Multi disque à bain d'huile	Témoin de clignotant	12V, 3W

### Attention !

Modifier votre moto aura une incidence sur sa structure et ses fonctions.

Cela peut affecter ses performances, augmenter son bruit et risque de raccourcir sa durée de vie.

## VIII. Conseils aux débutants

Détendez-vous, mais restez vigilants !

- Une attention particulière est requise lors de la conduite les jours de pluie. Il faut une plus longue distance d'arrêt du véhicule .
- Une ambiance de bord agréable et des vêtements appropriés sont les éléments clés pour une conduite sûre. Par souci pour votre sécurité et celle des autres, respectez toujours les règles de la circulation.
- Portez toujours un casque homologué à votre taille et correctement attaché.
- Enfilez un blouson ou une veste de moto, c'est une excellente protection. Pensez à vos pieds ; portez des bottes.
- Mettez toujours des gants de moto adaptés (été comme hiver).
- Pour les périodes défavorables : pluie, froid etc.  
ROUTE INN'Moto peut vous proposer l'équipement nécessaire : manchons, tablier, gants, vestes, casques, poignées chauffantes
- Respectez les limitations de vitesse.



Sélecteur Grille Internationale  
1 N 2 3 4 5

### Attention :

Si en cours de route, vous ratez une vitesse (faux point mort entre deux rapport)  
**SURTOUT NE RÉTROGRADEZ JAMAIS !**  
La principale cause de mortalité des boîtes de vitesses moto est due à une mauvaise sélection, suivie d'un rétrogradage brutal !  
Enclenchez **TOUJOURS** le rapport supérieur, puis rétrogradez pour relancer la machine.

### Conseil :

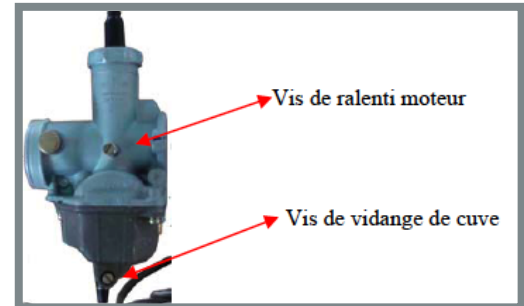
Lors du freinage, utilisez à la fois le frein avant et le frein arrière !  
La règle est de 70 % sur l'avant et 30 % sur l'arrière.  
Le frein arrière est un ralentisseur, ne le négligez pas.  
De plus, lors d'un virage serré, une légère pression sur la pédale vous aidera à mieux virer.

## IX Lavage de votre DRIM

- Rappelez-vous qu'une moto propre marche mieux, mais aussi que les intervenants qui seront amenés à vérifier votre moto seront ravis de travailler sur une machine bien entretenue.
- Pensez aussi que c'est souvent au nettoyage que l'on a le temps d'inspecter sa machine et que l'on détecte plus facilement une anomalie qui passerait inaperçue sous une épaisse couche de crasse.
- Pour votre confort également, en nettoyant régulièrement sa moto, vos vêtements resteront plus propres.
- Préférez toujours le lavage à la main, car les nettoyeurs haute pression sont trop agressifs pour les peintures, vernis, caoutchouc et parties graissées.
- De plus vous pourriez connaître des problèmes au redémarrage car l'eau s'infiltrerait même dans les endroits les plus inaccessibles qui en règle générale détestent l'eau, comme le boîtier de filtre à air, par exemple.
- Par précaution, avant de laver votre moto, pensez à obstruer la sortie de pot d'échappement et l'entrée d'air du filtre situé sous la selle.
- Naturellement, avant de mettre le contact pensez à retirer ces protections.
- Utilisez pour le lavage de votre DRIM, des produits spécifiques « moto ».

### Conseil :

- ROUTE INN' moto peut vous fournir les produits nettoyants recommandés pour le lavage et l'entretien de votre moto.
- En cas de soucis de démarrage, pensez à vidanger la cuve du carburateur en dévissant la vis de purge située sur la cuve du carburateur.





# X Révisions obligatoires pour conserver la garantie constructeur

IDENTIFIANT MACHINE

DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION

DATE DE FIN D'EFFET DE LA GARANTIE

RÉVISION 1000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 4000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 8000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 12 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 16 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 20 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 24 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 28 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 32 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :

RÉVISION 36 000 Kms

Date :                      Tampon du garage :



# XI Conditions générales de ventes page 30

## Article 1 - Modèles

Le vendeur se réserve le droit de modifier unilatéralement les caractéristiques techniques du bien à livrer en cas d'évolution technique, sans que cela puisse entraîner une variation du prix du bien convenu lors de la commande ou une altération de sa qualité.

Au cas où la fabrication du bien, objet de la présente commande, a cessé depuis la date de la commande, le vendeur pourra annuler la commande et rembourser l'acheteur de l'acompte versé au double.

## Article 2 - Prix

Le prix hors taxes du bien tel que mentionné sur le bon de commande est garanti à l'acheteur pendant trois mois à compter de la signature de la commande, sauf modifications techniques imposées par les pouvoirs publics ou changement de modèle ou de l'année modèle.

## Article 3 - Commande

La commande n'est définitivement validée et la date de livraison fixée qu'après versement d'un acompte de 10% minimum.

## Article 4 - Reprise d'un véhicule d'occasion

Lorsque le bon de commande prévoit la reprise du véhicule d'occasion, cette clause constitue une promesse de reprise dont la réalisation est subordonnée à la livraison du véhicule neuf.

## Article 5 - Livraison

5-1 En cas de retard dans la livraison du bien imputable au vendeur et non due à un cas de force majeure, l'acheteur pourra exiger la livraison par le vendeur par une mise en demeure de livrer ou demander la résolution de la vente, par lettre recommandée avec avis de réception si le dépassement excède sept jours.

5-2 Tout acheteur prévenu de la mise à disposition du bien commandé par lettre recommandée avec accusé de réception, doit en prendre livraison dans les huit jours à compter de la date à laquelle cette lettre le mettant en demeure de prendre livraison du bien lui est présentée.

Passé ce délai il lui sera compté des frais de garage aux tarifs affichés en magasin à moins qu'il ne soit disposé du bien en faveur d'un autre client, auquel cas la livraison sera reportée à une date ultérieure.

## Article 6 - Règlement du prix

Le prix est payable comptant à la mise à disposition par le vendeur du bien commandé.

## Article 7 - Réserve de propriété

Le vendeur se réserve expressément la propriété du bien livré et désigné sur le bon de commande jusqu'au paiement intégral du prix cependant l'acheteur en deviendra responsable dès sa remise matérielle.

## Article 8 - Annulation de la vente

8-1 l'acheteur pourra annuler sa commande et exiger le remboursement de l'acompte versé au double que dans les cas suivants:

- retard dans la livraison, imputable au vendeur et non dû à un cas de force majeure, excédant sept jours:

- au cas où le vendeur ne pourrait lui livrer le bien correspondant à l'année modèle, au modèle ou aux CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

caractéristiques particulières spécifiées à la commande. L'acheteur pourra annuler sa commande et exiger le remboursement de l'acompte versé que dans les cas suivants :

- au cas où le crédit à la consommation sollicité pour l'achat du bien objet du bon de commande serait refusé ;

- au cas où l'acheteur renoncerait au contrat de crédit à la consommation sollicité, pour l'achat du bien objet du bon de commande, dans le délai de rétractation.

8-2 le vendeur pourra annuler la vente et conserver l'acompte versé dans les cas suivants :

- l'acheteur n'a pas pris livraison du bien commandé dans les huit jours à compter de la date à laquelle lui a été présentée la lettre de mise en demeure de prendre livraison dudit bien ;

- l'acheteur n'a pas payé le prix dans un délai de huit jours à compter de la livraison du bien.

8-3 En cas d'annulation du contrat de vente, la reprise du bien d'occasion sera purement et simplement annulée et le bien restitué à l'acheteur.

Si le vendeur est dans l'impossibilité de restituer le bien en raison de la revente à un tiers ou pour tout autre motif, il remboursera à l'acheteur le prix de reprise résultant de l'estimation contradictoire.

## Article 9 - Garanties

9-1 Propriété des pièces reconnues défectueuses et échangées

Si elles ont été prises en garantie, ces pièces deviennent la propriété du vendeur.

Si elles n'ont pas été prises en garantie et que l'acheteur n'a pas demandé à ce qu'elles lui soient restituées le jour de l'enlèvement du véhicule, il sera procédé à leur destruction.

9-2 Garantie Contractuelle

9-2-1 Garantie Contractuelle du vendeur pour les véhicules d'occasion

Le vendeur garantit chaque bien d'occasion suivant les standards existants pour ce type de bien. pendant une période déterminée aux conditions particulières de vente, à compter de sa livraison ou de son immatriculation selon l'alternative qui se présente la première.

Elle ne s'étend pas aux consommables à savoir :

Bougies, filtres à air, à huile, leviers, poignées, huiles, liquides refroidissement, de frein, carburant, antiparasites, pignons, couronnes, kit chaîne, batteries, courroies et galets, échappements, plaquettes ou mâchoires de frein, pièces caoutchouc, flexible, balais, ampoules, câbles, fusibles, condensateurs, pneus, disques d'embrayage, joints...

La garantie contractuelle ne s'applique pas si le défaut résulte :

- d'une cause extérieure au bien garanti ;

- de ce que des pièces non homologuées ont été installées sur le bien ;

- de ce que le bien a été modifié d'une façon non approuvée par la marque du bien objet de la demande de garantie ou par la Loi.

- de ce que le (lien a fait l'objet d'une utilisation ou d'un entretien inadapté.

- de ce que le carnet d'entretien n'a pas été validé lors des révisions prévues par le constructeur.

Toute période d'immobilisation d'au moins 7 jours pour remise en état du bien, couverte par la présente garantie s'ajoute à la durée de la garantie restante.

Cette période est calculée à compter de la demande d'intervention ou de la mise à disposition si elle est postérieure.

9-2-2 Garantie du constructeur pour les véhicules neufs Les véhicules neufs bénéficient d'une garantie constructeur d'une durée et selon les conditions telles que déterminées dans le carnet d'entretien.

9-3 Garanties légales

Le vendeur garantit l'acheteur pour les défauts cachés, les vices rédhibitoires au sens des articles 1641 à 1649 du Code Civil et est tenu des défauts de conformité du bien au bon de commande.

Par ailleurs vu les articles L211-4, L211-5 et L211-12 du Code de la consommation :

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité : « (Article L211-4 du Code de la consommation)

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1/ Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle.

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2/ Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. « (Article L211-5 du Code de la consommation)

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. », (Article L211-12 du Code de la consommation)

Enfin vu les articles 1641 et 1648 alinéa 1 du Code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. « (Article 1641 du Code civil)

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. « (Article 1648 alinéa 1 du Code civil).



## CERTIFICAT DE GARANTIE

### INFORMATIONS SUR LE VEHICULE

Modèle : .....

Numéro de série : .....

Le véhicule est garanti deux ans pièces et main d'oeuvre par la société ROUTE INN'

Moto à compter du ..../..../.....

Tampon et signature du vendeur



*Importateur et distributeur des motos DRIM !*

ZAE de l'Ormeau (secteur 1)  
17, rue Pierre et Marie Curie  
77380 Combs-la-Ville  
Tel. 09 51 61 34 09